

Le traitement du syndrome des jambes sans repos. Essai comparatif entre la pregabaline et le pramipexole.

Comparison of Pregabalin with Pramipexole for Restless Legs Syndrome.



Allen Richard, et al. NEJM 2014 ; 370, 7 : 02-16.

Chleir F.

Le syndrome des jambes sans repos est un symptôme dont se plaignent fréquemment nos patients, qu'il soit ou non en rapport avec une insuffisance veineuse chronique.

Le traitement par un agoniste de la dopamine permet de réduire la gêne décrite mais parfois, paradoxalement, après un an de traitement, il augmente les symptômes.

La pregabaline est une molécule non dopaminergique, commercialisée par les laboratoires Pfizer depuis 10 ans dans l'indication du traitement des douleurs neuropathologiques centrales et l'épilepsie, sous le nom de **Lyrica®**.

Les auteurs ont comparé l'efficacité de la pregabaline à **un agoniste de la dopamine, le pramipexole (Mirapex®)**.

Ils ont également analysé la fréquence et l'importance des effets secondaires.

Cette étude a inclus 719 patients.

182 patients recevaient 300 mg par jour de la pregabaline, 258 patients recevaient du pramipexole à la dose de 0,25 mg ou 0,50 mg par jour. 179 patients ont reçu un placebo.

L'efficacité du traitement a été évaluée par le score IRLS (International Restless Legs Syndrome Scale).

La réduction du score IRLS au bout de 12 semaines était :

- de 4,5 points en moyenne chez les patients sous 300 mg/j de pregabaline,
- contre 3,2 sous pramipexole à 0,5 mg/j ou à 0,25 mg/j.

En ce qui concerne l'aggravation des symptômes, elle a été étudiée à un an : sous pregabaline, 2,1 % des patients ont vu leurs symptômes s'aggraver contre 7,7 % dans le groupe pramipexole à 0,5 mg. Il n'y avait pas de différence significative entre le groupe pregabaline et celui sous pramipexole à 0,25 mg.

On peut donc constater que la pregabaline semble plus efficace que le pramipexole après un an de traitement.

Au-delà de l'amélioration des symptômes avec les deux traitements, on constate également une aggravation du syndrome pour certains d'entre eux, dont on peut se demander si elle est secondaire au traitement ou liée à l'évolution de la maladie.

DATE :

NOM :

PRÉNOM :

ÉCHELLE DE SÉVÉRITÉ DU SYNDROME DES JAMBES SANS REPOS

(IRLS – International Restless Legs Syndrome Scale)

Elle est composée de 10 questions, chacune étant cotée de 0 (inexistant) à 4 (très important). Plus le score est élevé, plus le syndrome est sévère.

Cotation :

0 = Inexistante	1 = Légère	2 = Modérée	3 = Modérée	4 = Importante	5 = Très importante
-----------------	------------	-------------	-------------	----------------	---------------------

Au cours des 7 derniers jours, et d'une manière générale :

ITEM	SCORE
1. Comment évaluez-vous l'intensité des désagréments de votre syndrome des jambes sans repos ?	☐
2. Comment évaluez-vous votre besoin de bouger à cause de votre syndrome des jambes sans repos ?	☐
3. Le désagrément dans vos jambes ou dans vos bras s'améliore-t-il lorsque vous bougez ?	☐
4. Votre sommeil est-il perturbé par votre syndrome des jambes sans repos ?	☐
5. Votre syndrome des jambes sans repos est-il responsable de fatigue ou de somnolence pendant la journée ?	☐
6. A quel niveau de sévérité estimez-vous votre syndrome des jambes sans repos ?	☐
7. A quelle fréquence souffrez-vous de votre syndrome des jambes sans repos ? (1 = 1 j/semaine ; 2 = 2 ou 3 j/semaine ; 3 = 4 ou 5 j/semaine ; 4 = 6 ou 7 j/semaine)	☐
8. Combien de temps dure une crise de syndrome des jambes sans repos ? (1 = < d'1 hre ; 2 = de 1 à 3 hres ; 3 = de 3 à 8 hres ; 4 = >8 hres)	☐
9. Quel est l'impact de votre syndrome des jambes sans repos sur votre vie sociale, familiale, professionnelle ?	☐
10. Quel est le retentissement de votre syndrome des jambes sans repos sur votre humeur ?	☐
TOTAL	/40

Le syndrome est considéré comme :
Léger si le score total est compris entre 0 et 10
Modéré si le score total est compris entre 11 et 20
Sévère si le score total est compris entre 21 et 30
Très sévère si le score total est compris entre 31 et 40

Source : échelle IRLS, AS Walters et al. Sleep Medicine, 2003.